



Aide sur ma vie de famille

Par **CHARLES**, le **06/11/2012 à 16:43**

Bonjour, moi et ma compagne nous nous sommes connus en Afrique en 2007. Elle rejoint ses parents français en décembre 2007, puis reçoit de la préfecture de Melun un titre de séjour de dix. A noter que, au moment où elle rejoint ses en France elle était enceinte de ma première fille qui vint au monde en juin 2008. En 2009, elle effectue une visite en Afrique et là ensemble nous nous décidons de faire une vie commune. En février 2010, je la rejoint en France et je fais une régularisation administrative de ma situation. En décembre 2010, vint au monde notre deuxième fille. Fort malheureusement, l'affaire au tribunal administratif de Melun tourne à ma défaveur. Le tribunal décide de m'isoler avec mes enfants et maintient la décision émise par la préfecture de Melun d'une obligation de quitter le territoire Français, tout en se passant de fait de priver des me enfant de vivre l'amour de leur père. rnarrivé à bout de souffle, je sollicite une aide sur ma situation.